

PATI INFO

Bulletin d'information
de l'A.P.A.R.

1989 - JUIN No. 05



PRESENTATION DE LA PATINOIRE
COMMUNALE DE FRIBOURG

EDITORIAL

Au cours de notre assemblée annuelle, qui s'est tenue samedi 27 juin 1989, notre président, Pierre Gueissaz, a esquissé un bilan positif et encourageant :

Les patinoires romandes communiquent bien entre elles, nos réunions sont nombreuses et enrichissantes, un noyau d'une quinzaine de patinoires, représentant tous les cantons romands, est solidement constitué. Il ne nous reste plus qu'à intensifier nos efforts afin de provoquer l'adhésion des indécis.

Parfois, les rencontres fortuites et les bons contacts personnels suffisent pour enregistrer l'adhésion d'un nouveau membre : souhaitons la bienvenue à nos collègues du Locle. Nos représentants, au sein de chaque région et sous-région, rencontreront personnellement les responsables politiques des installations qui n'ont pas encore pris la décision de se joindre à nous.

Nos relations avec la LSHG deviennent cordiales et régulières, le dialogue amical s'installe. La collaboration engagée dans la région Jura-Neuchâtel, grâce à l'ouverture d'esprit de M. Pelletier, est un exemple à suivre, en vue de l'objectif à atteindre sur le plan romand : parvenir, dans toutes les régions, à établir des projets de calendrier sûrs et pratiques à tous les niveaux. Nos membres y travaillent, chacun dans leur région et, dans une saison ou deux, ce problème devrait être résolu pour toutes les séries inférieures et les juniors. Cela devrait nous permettre de concentrer nos contacts au niveau de la lère ligue. Pour le autres cas, il faudra laisser chaque patinoire s'organiser avec son club de ligue nationale.

Souhaitons d'ailleurs, que ces cas soient toujours plus nombreux, le hockey romand fera plaisir à tous ses supporters.

Sur le plan technique, notre première "conférence des directeurs", du 6 décembre 1988, a démontré la nécessité de développer nos échanges avec des entreprises connues de la maison Sulzer. C'est par ce canal que nous pourrons améliorer le savoir-faire de nos équipes d'exploitation et de nous rapprocher d'un but à long terme, qui nous est cher : la reconnaissance des métiers des patinoires par l'OFIAMT. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Il faudra, en attendant, colmater les brèches nous-mêmes et nous commencerons par l'organisation d'un cours de perfectionnement pour chefs et employés d'exploitation, que notre collègue Michel Testori organisera l'année prochaine, à Neuchâtel. Cette année, c'est au tour de la SPAS d'en organiser un fin août à Saignelégier. Inscrivez-vous nombreux.

Bonne saison estivale!!

ASSEMBLEE GENERALE APAR

YVERDON-LES-BAINS

SAMEDI 27 MAI 1989

Liste des présences

NOM	PRENOM	PATINOIRE
BAUMANN	Jean	Moutier
CHEVILLAT	François	Moutier
GIRARD	Willy	Le Locle
BROSI	Hansruedi	Bienne
VUILLEUMIER	Jean-Claude	Tramelan
GAGNEBIN	Maurice	Tramelan
DOLCI	Frank	Yverdon-les-Bains
REDARD	Gérald	Yverdon-les-Bains
TESTORI	Michel	Yverdon-les-Bains
DERUNGS	Jean-Pierre	Lausanne, Montchoisi
GUEISSAZ	Pierre	Lausanne, Malley
CROCI	Gino	Saignelégier
BOLLE-PICARD	Ernesto	Neuchâtel

Invités :

PELLETIER	Roland	LSHG
BLOESCH	Martine	Journal du N. Vaudois

Le président, Pierre Gueissaz remercie, au nom de l'association, la municipalité d'Yverdon-les-Bains pour son hospitalité et son aimable accueil.

La séance se déroule ensuite selon l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 1988, à Saignelégier

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

Le président rappelle brièvement, pour les nouveaux membres et les invités les buts de l'association, selon les statuts.

a) Rétrospective de l'assemblée constitutive

Assemblée constitutive : le 26 mars 1988 à Saignelégier
9 patinoires présentes
6 excusées

* Adoption des statuts - Buts Association -.

* Nomination du Comité de direction (mandat 2 ans) : P. Gueissaz, E. Bolle-Picard, G. Croci, M. Balestra, J.-R. Schupbach, (M. Testori).

* Définition des mandats.

2. Rapport d'activités 1988-1989

a) Correspondance annonçant la création de l'APAR

- * Patinoires artificielles de Suisse romande (28)
- * Président SPAS (R. Keller)
- * Président LSHG (R. Fasel)
- * S.A. Rolba (A. Nell)
- * Sulzer Frères (F. Wyss).

b) Mandats 1988-1989

1. Parution du bulletin d'information "Pati-info"

No 3 Juin 1988
No 4 Décembre 1988
No 5 Juin 1989 (semaine prochaine).

Commentaires : Recherchons collaborateurs, articles, documentation, etc.

2. Collaboration avec la LSHG (établissement du calendrier en Suisse romande).

Rencontre avec M. Johnny Baumann à Martigny, le 20 septembre 1988
(PV Pati-Info No 4) E. Bolle-Picard & P. Gueissaz.

APAR non convoquée malgré promesse LSHG.
Décision à prendre de la Réunion d'aujourd'hui.
Position de l'APAR.

3. Organisation d'un séminaire à l'intention des responsables des patinoires ou/et des chefs d'exploitation :

6 décembre 1988 - Fribourg - Maison Sulzer - F. Wyss :
"Sicos 2000 & Télégestion"
Questions techniques et pratiques à la maison Sulzer.

Commentaires : Conférence intéressante pour chefs / directeurs
expérience positive, à renouveler.

4. Affiliation des patinoires artificielles romandes à l'APAR

14 patinoires romandes affiliées.

Effort de recrutement à intensifier.

Impact régional.

Chaque canton doit intervenir auprès de "ses" patinoires et les convaincre d'adhérer à notre association.

c) Réunions du Comité de direction

1. Séance du 28 septembre 1989 à Lausanne
Préparation de la réunion de l'APAR.
2. Séance du 16 mai 1989 à Lausanne
Préparation A.G. de l'APAR.

d) Réunions de l'APAR

1. Séance du 6 décembre 1988 à Fribourg.
2. Séance du 27 mai 1989 à Yverdon.

e) Réunions de la SPAS

1. AG SPAS le 9 juin 1988 à Schaffhouse
- Participation romande faible
(reconnaissance de l'APAR par la SPAS).

2. Conférence des directeurs des Patinoires Artificielle de Suisse, les 19 et 20 janvier 1989 à Rapperswil.

- Participation romande : 7 patinoires

Exposés : Sécurité durant les manifestations
"Droit" du travail
Politique énergétique de la Suisse dans l'avenir immédiat
Grands principes de récupération d'énergie
Abaissement des dépenses énergétiques

f) Cotisations 1988-1989

Fr. 100.-- par patinoire.

Ouverture d'un compte de chèques APAR
No 10-19744-5

14 patinoires affiliées.

g) Divers

* Délégués romands à la SPAS D. Piller & E. Bolle-Picard
Rapport d'activité par E. Bolle-Picard.

* Lettre de soutien APAR du 29 septembre 1988 au Théâtre
Populaire Romand.

Conclusion

L'APAR termine sa première année d'activité sur une note optimiste. Une réflexion reste à faire quant à l'orientation de ses actions en fonction des besoins réels et concrets de ses membres.

Je souhaite, pour cette nouvelle année, une implication plus importante de la part de ses membres.

Les mandats 1988-1989 doivent refléter vos besoins réels et, si possible, contribuer à résoudre vos problèmes personnels et réels.

Le Comité de direction souhaite sincèrement l'engagement de plusieurs membres supplémentaires, afin de partager les responsabilités et favoriser l'avancement des dossiers, ainsi que la réalisation des mandats définis aujourd'hui même.

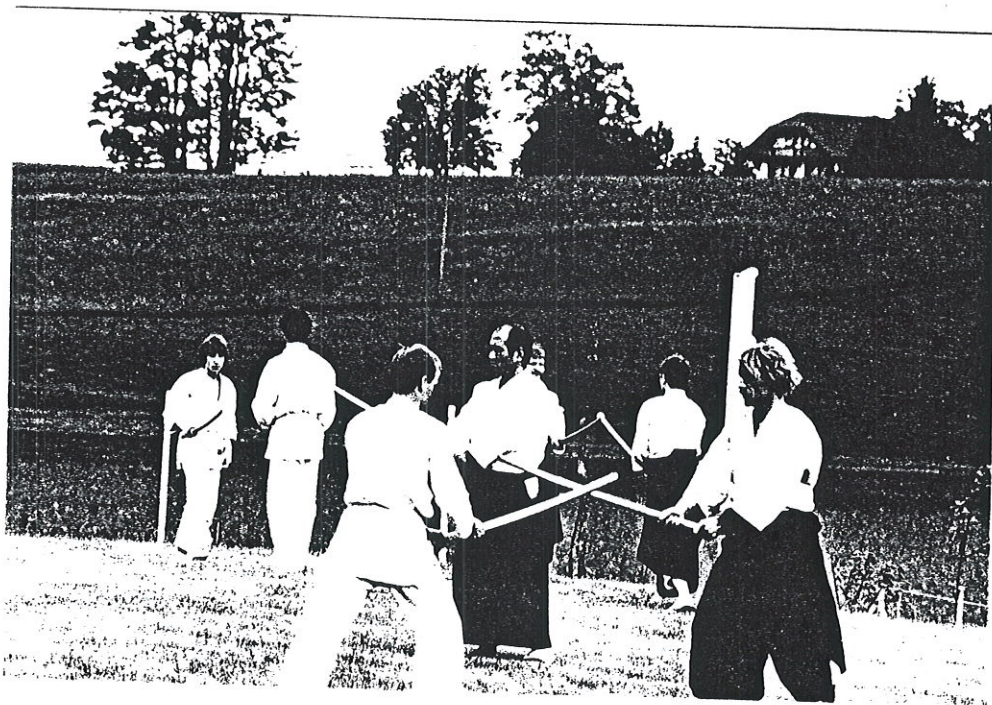
Un grand merci aux patinoires membres et surtout au Comité de direction, disponible, constructif, toujours prêt à intervenir, à s'impliquer dans la prise de décision et à réfléchir en vue de trouver les meilleures solutions.

Une association à notre image, dynamique, créative, volontaire, active, déterminante.

L'APAR = votre association

Servez-vous-en !

Pierre Gueissaz



Voir agenda d'été, Patinoire des Franches-Montagnes

3. Rapport du caissier

Patinoires romandes contactées par lettre le 29 mai 1988	:	28
Patinoires affiliées à l'APAR	:	14
Patinoires avec cotisations 88/89 (100.--)	:	10
1 - Centre de Loisirs des Franches-Montagnes	100.--	
2 - Patinoire des Lovières - Tramelan	100.--	
3 - Centre sportif de l'Ancien-Stand - Sion	100.--	
4 - Patinoires du Littoral - Neuchâtel	100.--	
5 - Patinoire D'Y Coor - Montana	100.--	
6 - Sté Coopérative - Patinoire de la Prévôtoise Moutier	100.--	
7 - Centre Intercommunal de Glace de Malley - Prilly	100.--	
8 - Sté Coopérative de la Patinoire d'Yverdon	100.--	
9 - Stade des Congrès - Bienne	100.--	
10 - Patinoires de Montchoisi et la Pontaise - Lausanne	100.--	

Rappel par lettre du 10.05.1989

- 11 - Patinoire Communale de St.-Léonard - Fribourg
- 12 - Patinoire d'Erguel - St.-Imier
- 13 - Patinoire des Mélèzes - La-Chaux-de-Fonds
- 14 - Patinoire d'Ajoie S.A. - Porrentruy

Total en caisse :	FR.	1'000.--
Dépenses : 1'000 bulletins versements	Fr.	75.--

Solde en caisse le 16.05.1989	Fr.	925.--
-------------------------------	-----	--------

=====

4. Rapport des vérificateurs

Etant donné la simplicité de la comptabilité ci-dessus, nous renonçons à mettre par écrit le bref rapport du vérificateur, Michel Testori. Les comptes sont reconnus exact et le vérificateur recommande à l'assemblée de les approuver, ce qui est fait, à l'unanimité.

5. Décharge du Comité de direction

Le Comité de direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

6. Rapport des activités du Comité de la SPAS

E. Bolle-Picard fait un bref résumé des activités du Comité de la SPAS au cours des derniers mois écoulé.

Un rapport complet sera distribué à tous les membres de la SPAS, après l'A.G. du 8 juin 1989, à Engelberg. Nous renonçons donc à le retranscrire ici.

Le Comité de direction, par la voix de E. Bolle-Picard, propose à l'assemblée de faire au Comité de direction de la SPAS la demande suivante :

Projet d'engagement d'un administrateur général permanent au sein de la SPAS

Tout comme notre comité, celui de la SPAS n'a pas, dans la situation actuelle, la possibilité matérielle de mener de front l'étude de tous les dossiers qu'ils faudrait étudier, si l'on veut que notre association nationale atteigne le niveau de crédibilité et d'efficacité voulu par tous. Tout le temps dont les membres du comité disposent pour le consacrer à l'association est investi dans l'expédition des affaires courantes, l'application des mandats qui leur ont été confiées par l'assemblée générale, la préparation et la mise sur pied des conférences de directeurs et de chefs d'exploitation, les travaux de traduction, l'engagement de conférenciers, etc. Il est quasiment impensable d'envisager que ce comité puisse développer, dans quelque mesure que ce soit, son champ d'activité, pour des questions de temps, de disponibilité, de langue, de répartition géographique, etc.

Les interlocuteurs du Comité de direction sont, en général, des organisations sportives faitières, comme la LSHG, des entreprises commerciales ou des associations professionnelles, sans parler des représentants de l'autorité politique. Toutes ces entités sont organisées de manière professionnelle et disposent à un stade plus ou moins avancé d'une administration permanente.

Le cas de la mise au point du règlement technique, en collaboration avec la LSHG, est parfaitement révélateur à ce propos : la matière en elle-même ne représente que quelques jours de travail et de négociation et, cependant, ce dossier est en suspens, depuis plusieurs années déjà.

Notre profession, sur le plan technique comme administratif, tend vers une complexité toujours plus grande et, compte de tenu des sommes engagées, dans les domaines de la construction, de la technique, de la gestion, sans oublier celui du sport, nous nous devons de rendre notre association plus performante.

C'est pourquoi nous proposons à l'Assemblée Générale de donner pour mandat au Comité de direction, au cours de la saison 1989 - 1990, d'étudier la possibilité d'engager, à temps partiel ou complet, un administrateur général, chargé de mettre en pratique les directives du Comité de direction, conformément aux mandats qui lui seront confiés par l'Assemblée Générale.

Profil du candidat

- Connaissance parfaite des problèmes techniques et administratifs d'une patinoire ou d'un centre de glace.
- Maîtrise parfaite de l'allemand et du français (évt. italien), écrit et parlé.
- Bonne connaissance des problèmes liés aux sports de glace.
- Expérience de la gestion et de la direction de personnel.
- Bonne connaissance de la comptabilité.
- Capacité de travailler de manière indépendante.
- etc.

Mandats

1. Négociation permanente avec la LSHG et les autres associations faitières des sports de glace, portant notamment sur les points suivants :
 - a) règlement technique
 - b) règlement de sécurité
 - c) calendriers
 - d) début et fin de saison
 - e) manifestations internationales
2. Représenter la SPAS auprès des commissions compétentes des associations faitières des sports de glace.

3. Tenir à jour toute l'administration et assurer la centralisation et la transmission de l'information auprès des membres de la SPAS. Servir de conseiller auprès des patinoires qui en font la demande.
4. Mener à terme les démarches et négociations auprès des autorités fédérales concernées en vue d'une reconnaissance officielle des métiers administratifs et techniques des patinoires.
Par la suite, établissement et organisation des cours de formation, etc.
5. Organisation des conférences et séminaires annuels des directeurs et des maîtres de glace.
6. Rassembler, centraliser et tenir à jour toutes les informations se rapportant aux nouveautés techniques spécifiques à l'exploitation des patinoires, dans tous les domaines.
7. Etablir et tenir à jour un dossier complet des normes techniques, architecturales et sportives, destiné, avant tout, à une exploitation optimale des patinoires et pouvant servir de cadre de référence à tout projet de rénovation ou de construction.
8. Défendre les intérêts de la SPAS.
9. Promouvoir la SPAS auprès des médias, des autorités politiques et des autres associations professionnelles.
10. S'efforcer de recruter le plus grand nombre de patinoires possible au sein de la SPAS.
11. Etablir le budget, tenir les comptes et rédiger le rapport d'activité et de gestion annuels de la SPAS.
12. Trouver des sources de financement pour la SPAS.

proje
oyé à

sieur

cours
) à
socié
nettr
dive

s dél
S, le
tudie
tiel

Situa

Profi

Manda

Modes

joint
bres

Eta

yst
s di
uchât
Suis

es pro
ombre

Comi
our pr
adopt
égion
tablis

Le projet est accepté, après discussion à l'unanimité, et le texte suivant est envoyé à M. R. Keller, président de la SPAS :

Monsieur le Président,

au cours de son assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le samedi 27 mai 1989 à Yverdon-les-Bains et à laquelle 10 patinoires étaient représentées, l'Association des Patinoires Artificielles Romandes nous a chargé de vous prier de mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de la SPAS, sous divers aspects, la proposition suivante, qui devrait être soumise à un vote :

Les délégués des patinoires suisses présents à l'Assemblée générale de la SPAS, le 8 juin 1989 à Engelberg, donnent pour mandat à son comité directeur d'étudier la possibilité d'engager un secrétaire général permanent, à temps partiel ou à temps complet. Cette étude doit porter sur les points suivants :

Situation du poste dans l'organigramme de la SPAS, selon ses statuts.

Profil du candidat idéal.

Mandats généraux et cahier des charges du poste étudié.

Modes de financement du projet."

-En-joint, nous vous faisons parvenir la copie de l'avant-projet sur lequel les membres de l'APAR se sont basés pour prendre position à ce sujet.

Etablissement des calendriers en collaboration avec la LSHG

Le système d'établissement des calendriers par une collaboration directe entre les directions de patinoires et M. Pelletier (LSHG) dans la région Jura-Saône-Châtel devrait être étendu, dans un délai de deux ans, à toutes les régions de Suisse romande.

Ces problèmes se poseront naturellement en Valais, étant donné le très grand nombre de patinoires naturelles que l'on y trouve.

Le Comité de direction, ainsi que les collègues qui se sont portés volontaires pour prendre contact avec les représentants de la LSHG recommandent à chacun d'adopter ce procédé. Cependant, pas de réunion avant l'assemblée générale de la région qui aura lieu le 17 juin et au cours de laquelle les groupes seront établis. Il vaudrait mieux se réunir au début juillet.

La liste des responsables APAR doit être envoyée à M. Pelletier dans les meilleurs délais.

9. I

Notre objectif commun avec la LSHG, sur le plan romand, sera de faire correspondre l'ordre de priorité d'accès à la glace et à celui de l'établissement des calendriers.

M

I

I

Y

S

V

M. Pelletier lance un appel aux responsables des patinoires de Suisse romande de réserver de la glace une semaine après la fin des championnats, le mardi ou le mercredi soir pour des matches de barrage.

Dans la région Jura-Neuchâtel, proposition sera faite pour l'organisation de "play off"s avec les quatres premiers de chaque groupe, en deuxième ligue, ainsi que de prôner la liberté de choix quant à l'avancement ou le recul d'une semaine du début et de la fin du championnat.

Neuc

Le r

8. Mandat 1989-1990

Responsables

- | | |
|---|--------------------|
| 1) Parution du bulletin d'information "PATI-INFO"
Parution trimestrielle (juillet - octobre - décembre - mars) | P.G + E.B-P |
| 2) Etablissement du calendrier en Suisse romande
Collaboration avec la LSHG
- Démarche à suivre | P.G + E.B-P |
| 3) PROMOTION, information, recrutement, <u>affiliation</u> des Patinoires
Artificielle romande à l'APAR. | Comité +
membre |
| 4) Organisation d'un séminaire à l'intention des maîtres de glace,
responsables, directeurs des Patinoires. | M.T. |

Autres mandats :

- Séminaire : récupération chaleur G. Croci

les

9. Divers

faire
i de

Moutier demande que le Comité étudie la possibilité de coordonner les programmes de révision des maisons Sulzer et Rolba.

mande
li ou

Les cotisations demeurent fixées à Fr. 100.- pour l'année prochaine.

n de
gue,
l'une

Yverdon demande que des vérificateurs des comptes soient prévus au statut. Sur la même lancée, Jacob Vuilleumier, de Tramelan, est nommé deuxième vérificateur pour l'année prochaine.

Neuchâtel, le 14 juin 1989

Le rapporteur : M. Ernesto Bolle-Picard

ables

.B-P

.B-P

+

ace,

Accouchement sans douleur des calendriers

Voici, en quelques points, la méthode d'"accouchement sans douleur" des calendriers des ligues inférieures, telle qu'elle sera pratiquée pour la deuxième saison consécutive, dans la région Jura-Neuchâtel.

1. Dès la fin de la saison, réunion patinoire-clubs, pour l'établissement des horaires d'entraînement et la réservation des créneaux pour les matches
2. Dès après l'établissement des calendriers de 1ère ligue, réunion patinoires correspondant aux disponibilités de glace réelles, selon ce qui a été
3. Séance de calendrier, convoquée par la LSHG. Les calendriers sont définitivement établis sur la base des pré-calendrier (point 2.) qui auront

Avantages :

- a) La numérotation des équipes à l'intérieur d'un même groupe peut être modifiée selon la disponibilité de la glace, de manière à mieux étaler
- b) Les matches peuvent, le cas échéant, être directement inversés, selon les
- c) Les équipes reçoivent un pré-calendrier correspondant exactement à leur
- d) Les séances de calendrier se voient nettement raccourcies.

Essayer cette méthode, c'est l'adopter!!

PORTRAIT MINUTE

Identité	SCHUEPBACH Jean-René
Age	36 ans
	marié
	une fille, Amélie, 11 ans
	un garçon, Vincent, 9 ans
Fonction	employé de patinoire, Monthey
Principale qualité	aime les contacts simples, adaptation facile
Principal défaut	ne sait pas dire non
Hobby + sports	tous les bricolages - natation - ski
Sport d'élite	trial (moto) - gymnastique
Déteste	les belles paroles des personnes incompetentes
Plus beau rêve	un voyage en Chine - un voyage en Australie
Plus mauvais souvenir	oublié
Plat préféré	un super plat de fromages accompagné des délices du Valais et un bon bourgogne
Musique préférée	rock - blues -
Lecture	divers magazines
Plus grande réalisation	construction de notre villa
Avenir de la profession	reconnaissance de la profession par l'OFFIAM - trouver d'autres activités pour chaque période de patinoire
Le plus important	garder sa personnalité
Plus grand projet	responsable technique d'un centre sportif
Divers

Samed
4 jui

Samed

du sa
diman

Diman

Samed

Samed
diman

Diman

Vendr

Diman

Mercr

EuroMusicAgency
VASCO ROSSI
SON. 21.6.89 / 18.00H
PATINOIR REICHATEL N° 6
INFO 01 / 341 95 58

Salvatore Barletta
Geeringstrasse 37
CH-8049 Zürich
01-3419558



VASCO ROSSI
tour 89'
OMAGGIO

INGRESSO N° 206

VASCO ROSSI



OMAGGIO
INGRESSO



voir agenda d'été, Patinoires du Littoral

AGENDA D'ETE 1989 DES PATINOIRES ROMANDES (JUIN A AOUT)

- Samedi 3 et dimanche
4 juin **Course des 100 km de Bienne, Patinoire de Bienne**
- Samedi 10 juin **Championnat suisse de marche, Patinoire de Monthey**
25e anniversaire de la collaboration FTR/Philip Morris, Patinoires du Littoral à Neuchâtel
- du samedi 3 juin au
dimanche 2 juillet **Bernard Gressot, artiste-peintre, Centre de loisirs des Franches-Montagnes.**
- Dimanche 11 juin **Concert Vasco Rossi, Patinoires du Littoral, Neuchâtel**
Journée Cantonale des Samaritains, Patinoire de Monthey
Concert The Cure, Patinoire de Malley
- Samedi 17 juin **Soirée Disco, championnat suisse région 1, voitures télécommandées, Patinoire de Monthey**
2e Trial Indoor Neuchâtel, Patinoires du Littoral
- Samedi 17 et
dimanche 18 juin **Tournoi unihockey, Patinoires des Lovières, Tramelan**
- Dimanche 18 juin **Championnat Suisse région 1, voitures télécommandées, Patinoire de Monthey**
- Vendredi 23 juin **Concert Kool and the Gang, Vitaminix, Revelation Time, à 19h00, Patinoire de Bienne**
- Dimanche 25 juin **Déca-C1 (10 disciplines sportives par équipe de 8 à 10 concurrents), patins à roulettes, vélo de course, course à pied, canoé, vélo de montagne, ski à roulettes, bicross, course d'orientation, natation, équitation, Centre de loisirs des Franches-Montagnes**
- Mercredi 28 juin **Inspection militaire, Patinoire des Lovières, Tramelan**



di ler

juill
juillet

Voir agenda d'été, Patin
des Franche-Montagnes

ardi 4
vendred:

nche 9

imanche
di 29 j

undi 31
undi 7



- édi 1er juillet STV-Turnschau, Revue Gymnique Patinoire de Bienne-
 Bösingen, de 18h00 à 21h00
- 2 juillet au
 juillet Stage international d'Aikido avec le grand Maître
 japonais Ikeda, centre de loisirs des Franches-Montagnes
- é, Patino
 agnes
- mardi 4 juillet
- vendredi 7 juillet Recrutement Militaire 89. Occupation des locaux
 intérieur exercice extérieur, Monthey
- nche 9 juillet Course amicale (parking patinoire), Patinoire de Monthey
- imanche 9 au
 di 29 juillet Camp d'été de l'école internationale de hockey sur glace
 de Gaston Pelletier, Patinoire de Fribourg
- undi 31 juillet
- undi 7 août Championnat du Monde de Twirling, Patinoire de Malley



Quatorze ans d'expérience en école de hockey, trente ans d'ex-
 périence professionnelle. Deux ans junior avec «les Citadelles de
 Québec». Deux fois en demi-finale de la coupe Méitoriale. Une
 année en Angleterre. Sept saisons en France, trois titres de
 champion de France. Vingt saisons en Suisse, huit titres de cham-
 pion suisse ligue A, deux titres de ligue B. Une année entraîneur
 de l'Equipe de France. Quatre années entraîneur de l'Equipe suis-
 se, ascension dans le groupe A des championnats du monde.
 Entraîneur de Fribourg-Gottéron pendant trois ans. Ascension en
 ligue nationale A. Entraîneur le plus titré de Suisse.
 Présentement: chef entraîneur des équipes Moskitos - Minis -
 Novices du HC Fribourg-Gottéron.

Voir agenda d'été, Patinoire de Fribourg

Lundi 7 et mardi
8 août

Ballet Moisseiev, Patinoire des Vernets

Vendredi 25 août

Concert African Safari, Patinoire de Malley

Samedi 26 août

Grande Fête Sportive de Malley, bal "Belle Epoque" avec
orgue de Barbarie, Patinoire de Malley

Samedi 2 et dimanche
3 septembre

Journée sportive, Patinoire des Lovières, Tramelan

Toute la saison

Entraînement des sociétés sportives, Patinoire des
Lovières, Tramelan

Leçons de gymnastique, Patinoire des Lovières, Tramelan



CENTRE
INTERCOMMUNAL
DE GLACE
DE MALLEY SA

Prilly, le 16 mai 1989



Chemin du Viaduc 14
1008 PRILLY
Tel (021) 24 21 22/23/24

Invitation

Grande fête sportive à Malley

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la grande fête sportive
à Malley, fixée au

SAMEDI 26 AOUT 1989, A 9 HEURES

à laquelle nous souhaitons vivement vous associer, dans un esprit
de participation active. Il nous serait très agréable que votre emploi
du temps vous permette de vous joindre à nous à l'occasion de ces
festivités.

Pour vous en donner un avant-goût, nous joignons un programme
de la journée en annexe.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de
croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE
DE MALLEY S.A.

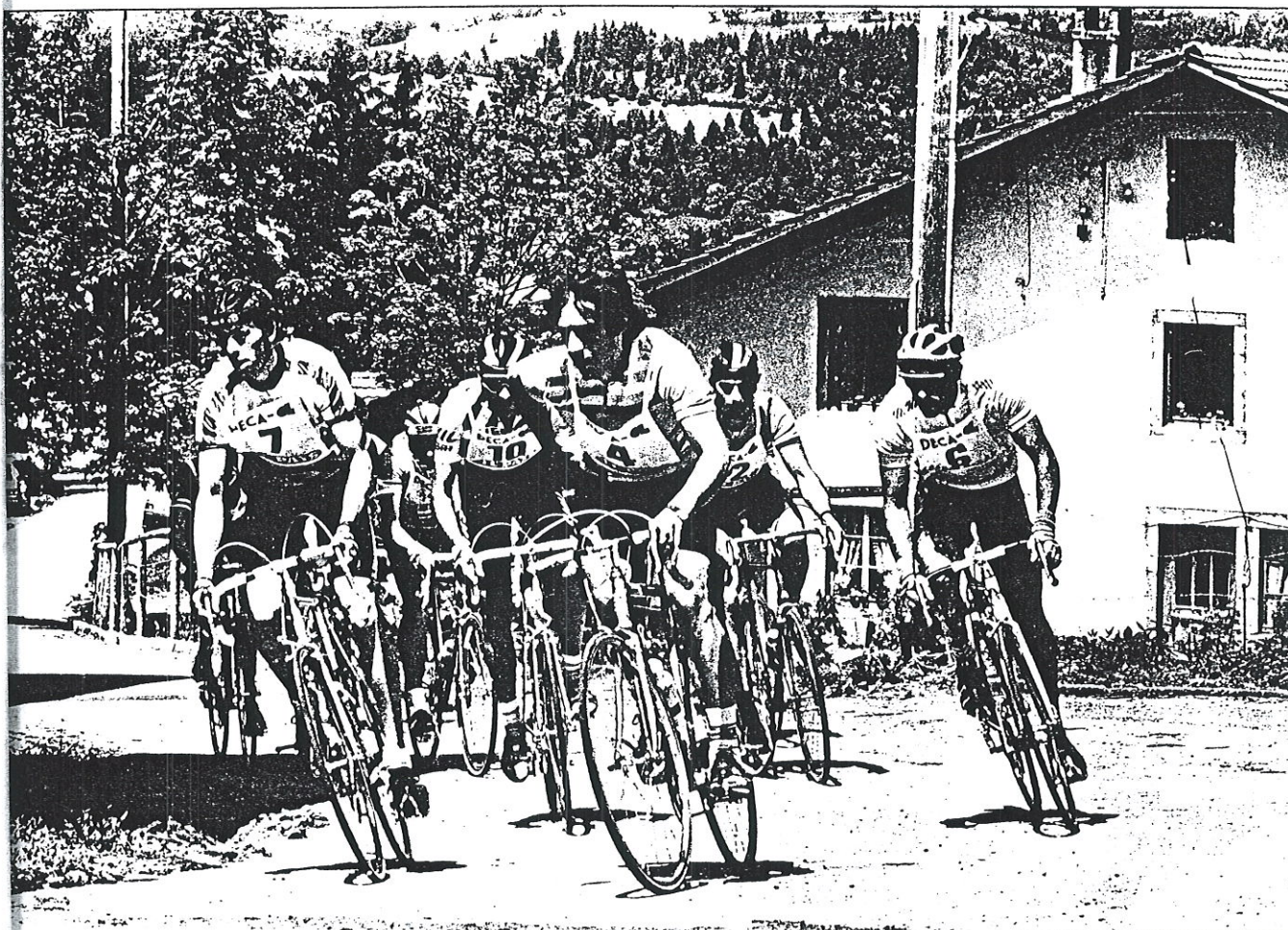
P. Gueissaz
P. Gueissaz
Directeur

CENTRE NATIONAL DE BADMINTON

H. Gueissaz
H. Gueissaz
Directrice

avec

plan



Voir agenda d'été, Patinoire des Franches-Montagnes

PRESENTATION DE LA PATINOIRE COMMUNALE DE FRIBOURG

Depuis une quinzaine d'années, la Ville de Fribourg a mis résolument l'accent sur une politique d'équipement. Des investissements importants ont été réalisés dans plusieurs secteurs, notamment dans le domaine scolaire, l'épuration, la lutte contre l'incendie et l'approvisionnement en énergie.

La construction de la patinoire couverte de Saint-Léonard est l'un des équipements sportifs que le Conseil communal a décidé de réaliser dans le cadre de son plan d'investissement présenté au Conseil général.

En plus de vingt ans, les sports de glace ont connu un développement que personne ne pouvait imaginer. Une patinoire répond, aujourd'hui, non seulement aux seuls besoins d'un club de hockey sur glace, mais satisfait les désirs de toute une population et, en particulier, ceux de la jeunesse et des enfants des écoles. Il était donc nécessaire, après les importants investissements consacrés aux installations sportives de plein air ou pour les sports de salle, de réaliser un équipement qui complète très heureusement les installations sportives de la commune. La patinoire de Saint-Léonard accueillera non seulement les amateurs de hockey qui sauront vibrer aux succès de leur équipe préférée; elle permettra aux enfants de pratiquer un sport de glace dans le cadre de l'école et cela, durant une bonne partie de l'année. Elle offrira aussi la possibilité de s'adonner au patinage artistique et au curling.

La Ville de Fribourg est ainsi dotée d'un nouvel équipement qui complète l'infrastructure sportive. L'effort consenti doit être apprécié, lorsque l'œuvre envisagée est terminée. On peut déjà affirmer qu'il s'agit d'une réussite, dont le mérite revient à tous ceux qui ont apporté un soin minutieux à sa concrétisation.



Claude SCHORDERET
Syndic de la Ville de Fribourg

La patinoire communale est une réalisation à travers laquelle les habitants de la Ville manifestent leur volonté de compléter son équipement afin de rendre Fribourg encore plus attrayante. La sobriété de l'architecture et le choix des matériaux rappellent qu'il ne s'agit pas d'une construction de prestige. La patinoire est un instrument mis à la disposition de la population, des écoliers et des sportifs en particulier, qui y trouvent un moyen d'occuper sainement leurs loisirs.

Cette construction, imposante par son volume et attrayante par sa conception, a été réalisée en dix huit mois. Elle est une carte de visite pour les travailleurs du bâtiment des entreprises fribourgeoises. La patinoire permet aux architectes et aux ingénieurs, aux maîtres d'état et aux ouvriers d'asseoir la réputation des entreprises fribourgeoises quant à la qualité des services qu'elles offrent.

L'investissement est important, il s'agit maintenant de faire bon usage de la réalisation. Tout acte de violence doit être banni de ces lieux, même s'ils rappellent, par la conception de l'ouvrage, le cirque romain. L'enthousiasme des spectateurs et la force physique des acteurs doivent contribuer à la qualité du spectacle. Certes, la patinoire est avant tout destinée à occuper les loisirs d'une part importante de la population. Toutefois, si elle est utilisée à bon escient, elle constitue également un attrait touristique pour la ville et ses environs. En tant qu'installation sportive, elle est un moyen efficace de prévenir les maladies du siècle.

La patinoire est en fonction du premier août à Pâques. Elle permet aux maîtres de sports d'insérer le patinage dans le programme d'éducation physique des deux premiers trimestres de l'année scolaire. Elle est ouverte aux écoliers qui ont choisi les sports de glace comme sport scolaire facultatif et aux quelque trois cents enfants qui se sont inscrits à l'école de hockey sur glace. On peut y pratiquer le patinage artistique et le curling. Elle est à disposition du public selon un horaire qui pourra varier en fonction de la demande. Enfin, la patinoire est le temple du hockey sur glace fribourgeois et il appartient aux clubs de Fribourg-Gottéron, Marly et Unterstadt d'en faire bon usage. C'est ce que souhaite le Service des Sports de la Ville ce 25 septembre 1982.



Marcel CLERC, Conseiller communal
Directeur du Service des Sports

Rapport d'architectes

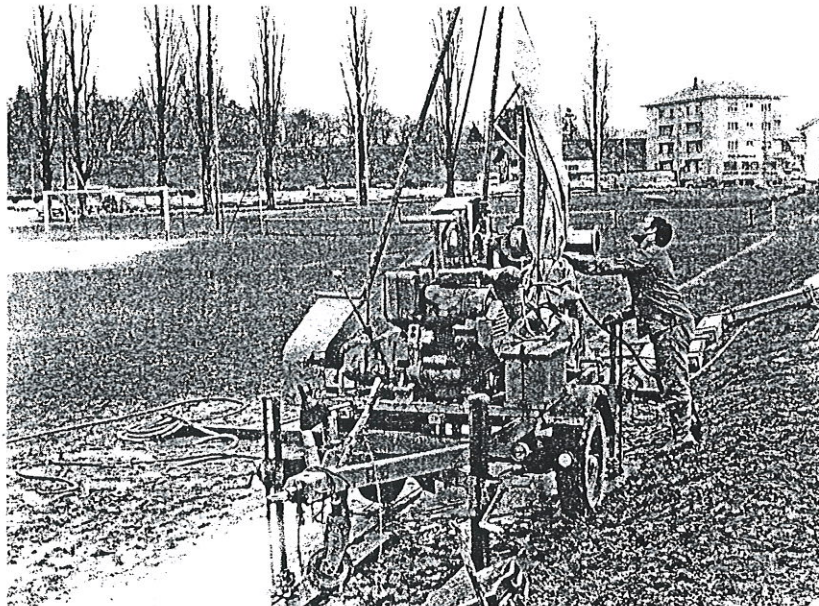
Implantation

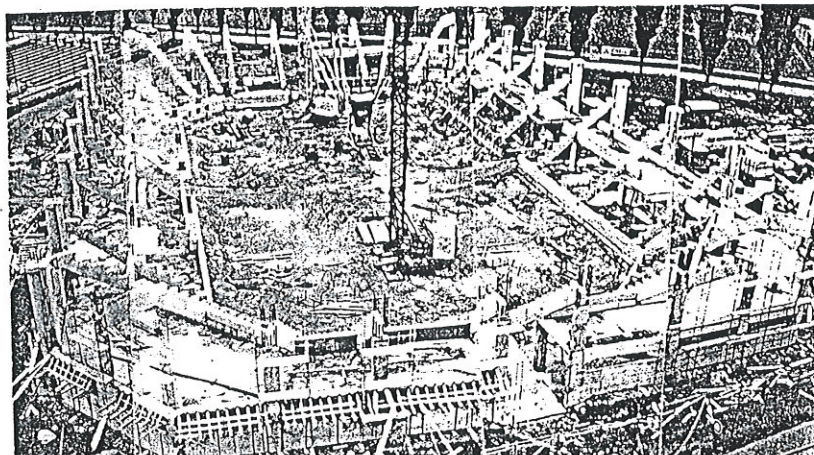
Située à l'entrée de la ville, proche de la jonction de l'autoroute Berne-Vevey, la nouvelle patinoire couverte s'intègre dans le complexe sportif existant.

Le bâtiment a été implanté perpendiculairement à la route Fribourg-Morat, l'entrée principale, axée vers la ville, donne sur le chemin du Cimetière.

Cette implantation a permis de préserver l'allée de magnifiques peupliers existants tout en réservant un dégagement vers l'entrée ainsi que l'emplacement pour la réalisation ultérieure d'une piste de glace extérieure.

Les parkings sont situés aux abords immédiats.





Programme

La nouvelle patinoire a été conçue sur la base d'un programme élaboré en collaboration avec les divers utilisateurs.

Les éléments essentiels de ce programme sont :

- piste de glace
- gradins pour spectateurs assis et debout
- emplacement pour la presse
- restaurant de 200 places
- deux buvettes
- locaux publics : vestiaires, sanitaires
- locaux pour les joueurs :

vestiaires	zone de rangement	salle de théorie
sanitaires	salle de musculation	
- salle de presse
- locaux administratifs et de services
- locaux techniques dimensionnés en fonction de la création d'une piste de glace extérieure
- locaux pour l'entretien de la glace

Capacité

Spectateurs	places assises	1140
	places debout	6090
	places invalides	20
	Total	7250
Médias	Presse écrite	32
	Photographe	12
	TV	11
	Radio	3
	Total	58
Joueurs	bancs des joueurs	40
	bancs des pénalités	10
	Total	50

Parti architectural

Le parti architectural a été dicté par la volonté de recherche d'une conception claire du plan avec des circulations différenciées entre joueurs et spectateurs et une visibilité optimum pour tous les spectateurs.

En fonction du programme établi, le bâtiment comporte trois niveaux:

Niveau glace.	piste de glace locaux techniques locaux destinés aux utilisateurs restaurant
Niveau médias	cabines radio - TV - sono bancs de presse écrite
Niveau spectateurs	galerie périphérique permettant un accès aisé soit aux tribunes, soit aux places debout dans les angles du bâtiment: - 2 buvettes - locaux sanitaires publics

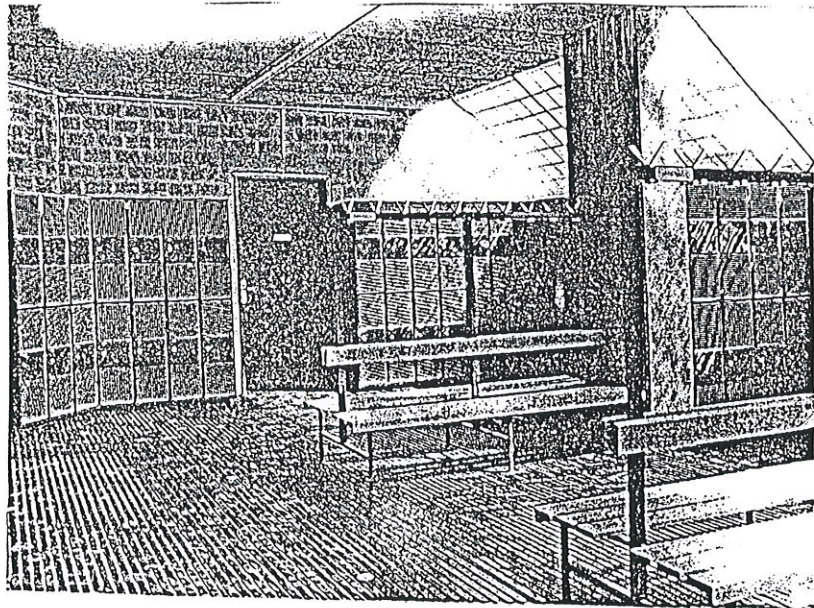
L'entrée principale située dans l'axe transversal du bâtiment, côté ville, permet un accès aisé tant au niveau spectateurs qu'au niveau utilisateurs (écoles, patineurs individuels, etc.) ainsi qu'au restaurant.

Quatre accès supplémentaires servant également de sorties de secours sont destinés aux spectateurs; deux sont situés sur la façade arrière et un sur chacune des façades pignon.

Système constructif

Le système constructif retenu consiste en une structure simple et en éléments constituant l'enveloppe. Un souci permanent d'économie a présidé à l'élaboration du projet et au choix des matériaux.

La structure du bâtiment exécutée en béton a été conçue de manière à pouvoir recevoir d'une part les éléments préfabriqués formant les gradins pour les spectateurs et, d'autre part, la toiture formée de grands arcs en bois lamellé-collé supportant un revêtement éternit.



Tenant compte de la nature du terrain, la piste de glace est posée sur une dalle dite « champignon » c'est-à-dire sans sommier supportée par des poteaux.

L'enveloppe du bâtiment est constituée d'une part par les éléments de structure eux-mêmes, poteaux et sommiers en béton et, d'autre part, par des éléments de remplissage formés de plots de verre translucide. Cette solution a l'avantage de fournir l'éclairage nécessaire tout en assurant l'isolation phonique sans pour autant alourdir la masse du bâtiment.

Le socle du bâtiment, exprimé par un débordement de la masse principale, est en béton avec éclairage zénithal en plots de verre.

Cube du bâtiment

Le cube total du bâtiment est de 76 000 m³.

Rapport technique

L'installation de réfrigération de la piste de glace de 60 x 30 m (dimensions internationales) est dotée d'un compresseur ultra moderne à pistons sans graissage.

L'ammoniac exempt d'huile s'évapore dans un réseau de tubes de refroidissement de plus de 20 km de longueur noyés dans la piste de béton.

La chaleur fournie par l'installation de production de froid est récupérée, dans sa partie « haute température » pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire. Le chauffage par sol largement utilisé permettra lors de l'extension des installations de récupérer encore la chaleur de condensation.

Cette conception des installations répond ainsi aux derniers critères en matière d'économie d'énergie.

Durée des travaux

Les travaux qui ont débuté le 23 mars 1981 ont été terminés au début août 1982, ce qui représente une durée de moins de dix-sept mois.

Atelier Serge CHARRIÈRE Robert LINDER

Prilly, le 16 mai 1989

Chemin du Viaduc 14
1008 PRILLY
Tél. (021) 24 21 22/23/24

Invitation

Grande fête sportive à Malley

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la grande fête sportive à Malley, fixée au

SAMEDI 26 AOUT 1989, A 9 HEURES

à laquelle nous souhaitons vivement vous associer, dans un esprit de participation active. Il nous serait très agréable que votre emploi du temps vous permette de vous joindre à nous à l'occasion de ces festivités.

Pour vous en donner un avant-goût, nous joignons un programme de la journée en annexe.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE
DE MALLEY S.A.


P. Gueissaz
Directeur

CENTRE NATIONAL DE BADMINTON


H. Gueissaz
Directrice

Annexe mentionnée



Prilly, le 16 mai 1989



GRANDE FETE SPORTIVE A MALLEY

samedi 26 août 1989

Programme de la journée

- | | |
|-------------------------|--|
| 9 h.00 - 17 h.00 | Kiosques d'information sur les activités de badminton, hockey sur glace, patinage artistique, curling, broomball |
| 9 h.00 - 17 h.00 | Activités sportives de PARTICIPATION <ul style="list-style-type: none">- Badminton- Tennis- Patinage |
| 9 h.00 - 17 h.00 | Visite des installations |
| 17 h.00 | Vernissage
Exposition de peinture Pierre Darbellay |
| 17 h.30 - 21 h.00 | Activités sportives de DEMONSTRATION <ul style="list-style-type: none">- Badminton- Hockey sur glace- Patinage artistique- Broomball |
| Dès 21 h.00 | Grand bal costumé " Belle Epoque "
au son des orgues de barbarie |
| Durant toute la journée | Animation musicale, automate vivant, prestidigitateurs et des surprises.... |

Bienvenue à tous

Journée "portes ouvertes"

Entrée libre

Venez costumés si possible...

PATINOIRE
PREVOTOISE
base postale

1740 MOUTIER

2 60

25-9810-8

Miroir d'une région SAISON ESTIVALE 1989

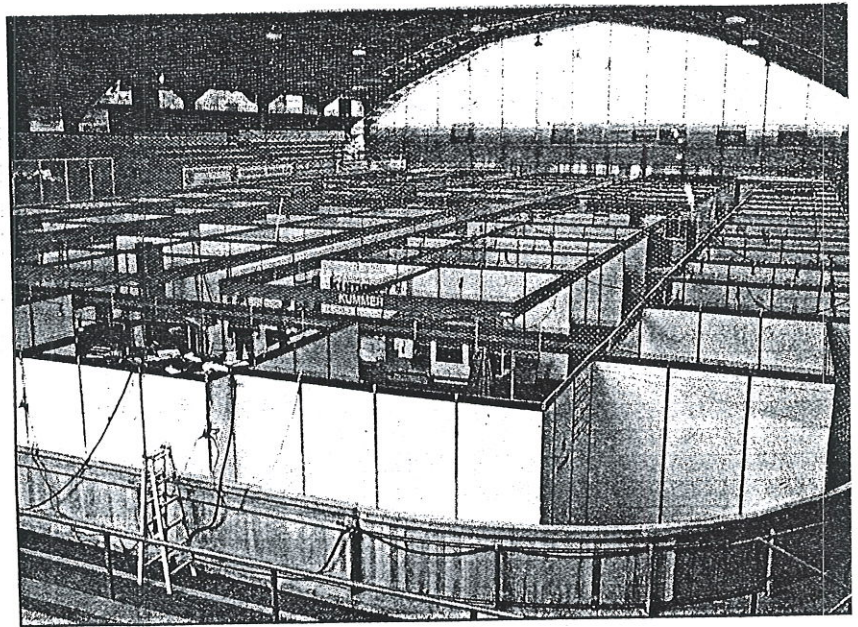
és total



Moutier. Les fans de l'auto, clients et badauds, sont venus nombreux à la patinoire couverte de Moutier, le week-end dernier, pour admirer les quelque 60 voitures exposées par six garagistes prévôtois.

17 - 22 avril 1989

SIAMS 89



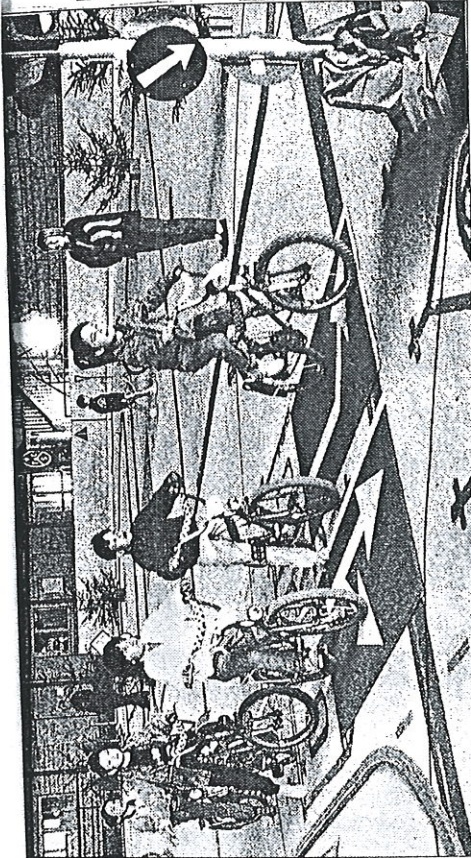
ed Amin El-Hadi, import-export, Irak

n'attendais pas à cela à Moutier ! J'ai
de des expositions (Bâle, Hannovre...)
is dire que c'est vraiment excellent,
enu de la taille. Un seul regret: trop
ens parlent anglais ici ! »

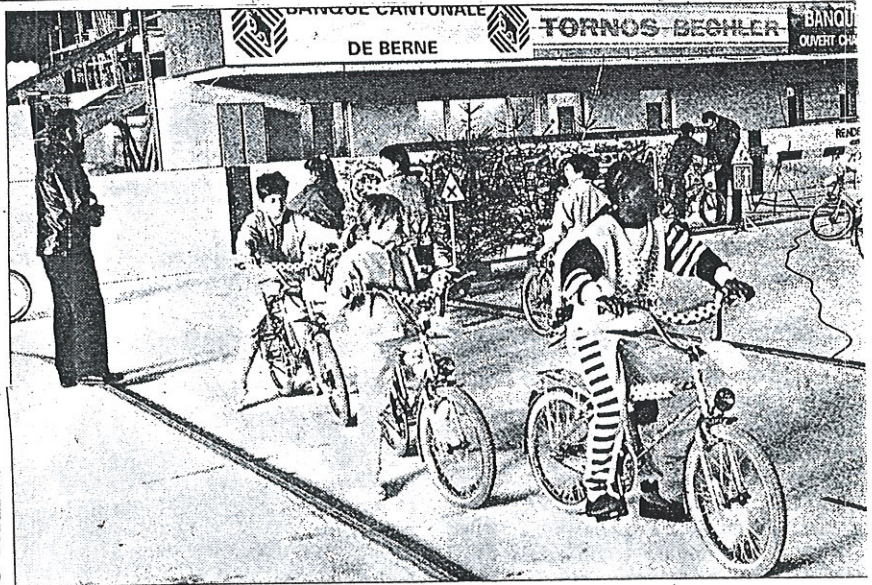
(zu) Le 1er Salon des industries de l'automatisme, de la mécanique et de son traitement, SIAMS 89, s'ouvrira lundi à Moutier. Pendant une semaine, quelque 90 participants exposeront leurs produits et leurs dernières créations sur les 1100 mètres carrés qu'offre la patinoire de cette ville. Une occasion unique de faire connaissance avec l'industrie et l'économie du Jura bernois. Pour les organisateurs de SIAMS 89, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), il s'agit avant tout de faire connaître la structure économique et industrielle de la région et de promouvoir son image de marque. Cette exposition est aussi le reflet du dynamisme d'une région du Jura qui adapte ses structures industrielles aux défis techniques et économiques actuels. Notre photographie montre les derniers préparatifs à la patinoire de Moutier.

Attention les vélos!

585 élèves de 47 classes du district de Moutier, de la 2^e à la 4^e années, ont enfourché un vélo rouge ou bleu du «jardin de circulation», sur un parcours installé sur la piste de la patinoire prévôtoise.



La peur du gendarme n'est plus forcément le début de la sagesse; le respect du signal évite bien des désagréments.



Les agents sont partout mais passent inaperçus; ils n'interviennent que pour corriger une faute ou expliquer la complexité d'une situation. (vmü)

ACTUEL!

Nous sommes de retour à... Moutier!

LA PLUS GRANDE VENTE DE MEUBLES DU JURA

OUVERT DIMANCHES
21 et 28 mai

PLUS DE 5000 MEUBLES

Du vendredi 19 mai au dimanche 28 mai 1989

- 120 salons rustiques et modernes
- 200 vaisseliers 1, 2, 3 portes
- 2000 chaises dès 10.-
- 1500 meubles en pin massif

DES PRIX IMBATTABLES

- 30 chambres à coucher
- 40 salles à manger chêne, noyer
- 150 tables massives
- 500 petits meubles, lampes, etc.

LIVRAISON GRATUITE

MOUTIER - Patinoire prévôtoise - Tél. 032 93 12 60 - De 9 h à 21 h sans interruption